

MISSIONS DES ANTENNES MAIRIE

L'accueil des citoyens, ainsi que le développement de différents services et missions directement orientés vers toute la population, est au cœur des préoccupations de la Ville de Vienne.

Aussi, nous mettons tout en œuvre pour :

- favoriser l'accès au service public ;
- garantir l'accès au droit.

Véritables mairies annexes de la Ville de Vienne, ces antennes ouvrent l'accès :

- aux locaux d'une agence décentralisée du bailleur public Advivo,
- à des lieux d'accueil,
- à des espaces mis à disposition de nombreux organismes pour leurs permanences.



LISTE DES ANTENNES MAIRIE

Ouverture au public de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi.

MALISSOL

15 bis, avenue Jean-de-la-Fontaine

☎ 04 74 16 16 50

@ antennemairiemalissol@mairie-vienne.fr

Agence postale communale ouverte au public
lundi de 13h45 à 16h15 et du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h45 à 16h15

☎ 04 74 16 16 54

ESTRESSIN

4 bis, rue Nicephore-Niepce, bâtiment Lorraine

☎ 04 74 31 19 20

@ antennemairieestressin@mairie-vienne.fr

SAINT-MARTIN

11 rue Girard

☎ 04 74 31 19 30

@ antennemairiestmartin@mairie-vienne.fr

L'ISLE

7 bis, rue des Frères-Grellet

☎ 04 74 31 19 40

@ antennemairieisle@mairie-vienne.fr

LES ANTENNES MAIRIE DE VIENNE

INFORMATIONS PRATIQUES



Situées au cœur de chaque quartier, les antennes mairie de la Ville de Vienne vous accueillent pour vous accompagner dans vos démarches et formalités administratives.

LES PERMANENCES

ANTENNES MAIRIE

- Permanences des élus (sur rendez-vous)
- Association « Eva tutelles » - Service de tutelle aux prestations sociales adultes (sur rendez-vous)
- Association Dauphinoise pour l'Accueil des Travailleurs Étrangers (Adate) (tous les lundis après-midi à Saint-Martin et les jeudis matins à l'Isle).

ANTENNE MAIRIE D'ESTRESSIN

- **Conseillers informations retraite :**
4 permanences par mois. Les lundis sur rendez-vous. Tél. : 0820 200 189
- **AG2R - Cicas :** conseils et informations des salariés, sur les droits à la retraite complémentaire (permanences les 3 premiers jeudis de chaque mois).
- **Arrco** (association pour le régime de retraite complémentaire des salariés, non cadres).
- **Agirc** (association générale des institutions de retraite des salariés cadres).
- **Ircantec** (institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques).
- **Armée de terre :** 2 permanences par mois (sur rendez-vous). Tél. : 04 76 76 22 30
- **Relais des assistantes maternelles** (permanences ponctuelles)

ANTENNE MAIRIE DE SAINT-MARTIN

- **Serdac :** service d'accompagnement médico social pour adultes en situation de handicap psychique (sur rendez-vous).

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES INSTRUITES DANS LES ANTENNES MAIRIE

ÉTAT CIVIL

- Carte nationale d'identité (sur RDV)
- Passeport biométrique (sur RDV)
- Duplicata de livret de famille
- Légalisation de signature
- Certificat de vie
- Extrait d'acte de naissance (pour les personnes nées à Vienne)
- Acte de décès, acte de mariage
- Inscription sur les listes électorales
- Instruction des dossiers Pacs (Pacte civil de solidarité)

CCAS

- Inscription pour le Repas des seniors et le retrait des colis de Noël.
- Vérification des installations téléalarme

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

- Délivrance des titres de transport (réseau L'VA), abonnement annuel : carte de bus seniors et carte à tarification sociale (sous conditions de ressources)
- Remise gratuite de la carte d'accès aux déchetteries.
- Mise à disposition de bacs pour la collecte de piles et de cartouches d'encre usagées.

ÉDUCATION ET ENFANCE

- Inscription du dossier famille pour l'accueil périscolaire avec ou sans repas, les accueils extra-scolaires mercredis et vacances (centre de loisirs de Gémens).
- Inscription scolaire et demande de dérogation pour les écoles maternelles et élémentaires.

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

- Suivi des problèmes techniques et réclamations, liés à la vie quotidienne et à la gestion urbaine de proximité de chaque quartier.
- Délivrance des disques bleus
- Délivrance des badges « accès voirie » (sous conditions) pour l'entrée des véhicules dans le square de Saint-Martin (antenne Saint-Martin uniquement).

LES AUTRES SERVICES

- Agence postale communale : vente : courriers, affranchissements, prêts-à-poster, tri du courrier, retrait espèces sur comptes, retrait lettres et colis... (antenne Malissol uniquement)
- Espace documentation : *Vienne aujourd'hui et AggloMag'*, renseignements divers, services mairies et autres institutions : CPAM, Caf, Advivo, Vienne Condrieu Agglomération, activités loisirs, sportives, culturelles, coordonnées association
- Participation à l'organisation du concours annuel de fleurissement de la Ville de Vienne.
- Mise en place d'expositions diverses.
- Boîte aux lettres de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour le dépôt des feuilles de soins.
- Accès bibliothèque numérique de territoire « Bibliobox » (antennes de l'Isle et Saint-Martin uniquement).